



Communiqué de presse

Date

7 mars 2019

La COMCO ouvre une procédure contre des entreprises d'asphalte bernoises

Berne, 07.03.2019 – La Commission de la concurrence (COMCO) a ouvert le 5 mars 2019 une enquête contre deux centrales d'enrobage et leurs actionnaires dans le canton de Berne. Elle a effectué des perquisitions auprès de diverses entreprises.

Il existe des indices selon lesquels deux centrales d'enrobage se seraient entendues sur la répartition de territoires dans le canton de Berne, et auraient décidé de ne pas se faire concurrence. Selon d'autres indices, une des centrales d'enrobage disposerait d'une position dominante sur le marché et elle en aurait abusé. Plus concrètement, elle aurait favorisé ses actionnaires et mis en place un mécanisme pour lier durablement sa clientèle, désavantageant par-là d'autres centrales d'enrobage. L'enquête doit examiner s'il existe effectivement des restrictions illicites à la concurrence au sens du droit des cartels.

Contact/questions:

Frank Stüssi
Directeur suppléant

058 462 27 07
076 402 46 21

frank.stuessi@weko.admin.ch